CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E212002** **VALABLE JUSQU'AU** **01/10/2027**

ÉDITÉ LE 11/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/05/2013

Raison sociale : SOBATE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/08/2025

Capital : 10 000

18 AVENUE PAUL ELUARD
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE

Siret : 792 677 494 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8117528

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021708542004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021708542004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 06 48 87 61 62 **Fax :**

Portable : 06 06 50 47 45

Responsabilité légale :
TOK SERHAT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : felix@sobate.fr

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 043 152 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1111 PROB	Démolition - déconstruction (Technicité courante)	8	25/06/2026
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	23	02/10/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/09/2026 10:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.